

ANTICANCÉREUX PAR VOIE ORALE : VOTRE PHARMACIEN DE VILLE PEUT VOUS ACCOMPAGNER DANS VOTRE PARCOURS DE SOIN

DE PLUS EN PLUS DE TRAITEMENTS DU CANCER SONT PRESCRITS PAR VOIE ORALE



Pour le suivi de votre traitement, votre cancérologue et votre équipe soignante vous invitent à bénéficier d'un **suivi personnalisé avec votre pharmacien de ville.**

Réalisé dans un espace de **confidentialité**



Il est **entièrement pris en charge** par l'Assurance Maladie

Et permet de trouver les meilleures solutions pour **mieux vivre votre traitement au quotidien**

Le pharmacien pourra **échanger** avec les équipes hospitalières et votre médecin traitant tout le long de ce suivi

ANTICANCÉREUX PAR VOIE ORALE : VOTRE PHARMACIEN DE VILLE PEUT VOUS ACCOMPAGNER DANS VOTRE PARCOURS DE SOIN

Votre pharmacien est l'un de vos interlocuteurs privilégiés. Lors de la dispensation ou de la commande de votre traitement, il pourra vous **donner un rendez-vous pour échanger avec vous sur la prise de vos médicaments.**

COMMENT ÇA MARCHE ?



Ces entretiens se font en 3 temps :

- 1** UN ACCOMPAGNEMENT DÈS L'INITIATION DU TRAITEMENT :
Le pharmacien évalue votre ressenti et votre compréhension du traitement (*comment le prendre, que faire en cas d'oubli...*)
- 2** UN SUIVI DE VOTRE VIE QUOTIDIENNE ET LA GESTION DES EFFETS INDÉSIRABLES :
Un temps pour évoquer **l'impact des traitements sur votre vie quotidienne** (*changements d'habitudes, problèmes rencontrés...*) et vous aider dans la **gestion des effets indésirables** apparus en informant votre cancérologue ou votre médecin généraliste en cas de besoin.
- 3** UNE ÉVALUATION DE L'OBSERVANCE :
Un temps pour échanger sur vos prises ou oublis durant les premières semaines de traitement